

La Ville de Rivière-du-Loup collaborera à une enquête de la Commission municipale du Québec

Rivière-du-Loup, le 23 mai 2023 – Dans la foulée de l'annonce récente de la tenue d'une vérification externe portant sur la conduite de l'administration municipale dans le dossier du Complexe Santé Rivière-du-Loup, la Commission municipale du Québec a indiqué à la Ville avoir elle-même initié une enquête dont certains aspects sont similaires au mandat octroyé par le conseil municipal à un juriste vérificateur.

Soucieuse de faire la lumière complète sur ce dossier et de ne pas entraver les travaux en cours dans le cadre de l'enquête, la Ville a offert sa pleine collaboration à la Commission. Elle se doit donc de mettre un terme au mandat précédemment octroyé à un juriste vérificateur, ceci afin de laisser le champ entièrement libre aux enquêteurs.

« Il est tout à fait normal de travailler ouvertement et de façon proactive avec la Commission qui a toutes les compétences pour mener à bien l'exercice, explique le maire, M. Mario Bastille. Je réitère ma pleine confiance envers l'équipe municipale; nous pouvons compter sur des gens dévoués et compétents. C'est important pour moi et pour les membres du conseil d'être entièrement transparents et d'aller au fond des choses. On veut démontrer que toutes les personnes qui ont gravité de près ou de loin autour de ce dossier ont toujours été de bonne foi. »

Au terme de ses travaux, la Commission pourrait rendre public un rapport sur son site Web, notamment si elle désire formuler des recommandations pour optimiser les pratiques en place dans l'administration municipale louperivoise.

- 30 -

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706